

Ici et ailleurs

Commission de déontologie

Changements au sein de la Commission de déontologie de l'aide à la jeunesse :

M. **Jean-Pierre Blairon** remplace Mme Marie-Claude Crolen et M. **Marc-Antoine Rion** remplace M. Pierre Hannecart.

CAAJ

Modifications au sein des CAAJ :

Nouveaux membre à Charleroi : **Luisa Di Felice** (effective), **Eric Dosimont** (suppléant), **Michèle Chaufouraux** (suppléante), **Pierre Tassin** (suppléant), **Régine Michaux** (suppléant), **Vincent Leonard** (effectif), **Manuel Sols** (suppléant); à Dinant : **Katia Raimondi** (suppléante), **Geneviève Godfrin** (effective), **Xavier Dupuis** (effectif), **Xavier Petre** (suppléant); à Huy : **Sabine Dewilde** (suppléante); à Marche-en-Famenne : **Marie Demellenne** (suppléante); en outre, **Bernard Dewiest** devient président du CAAJ de Charleroi

en remplacement de Alberto Mulas.

Tribunal de la famille

Le Conseil d'État suggère beaucoup de modifications par rapport à l'avant projet de loi sur le tribunal de la famille et de la jeunesse, qui doit rendre un seul juge compétent pour toutes les matières familiales. Il suggère, ni plus ni moins, de réécrire tout le texte de la loi. Mais ceci ne semble pas décourager les auteurs de la proposition de loi qui veulent y apporter les ajustements nécessaires et procéder au vote sans plus tarder (avant les vacances ?).

Eglise catholique et abus sexuels

L'interview accordée par Roger Vangheluwe à VT4 a fait sortir de ses gongs le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg qui rappelle que lors de cette apparition télévisuelle celui-ci «*a assimilé avec désinvolture à une petite relation le fait d'inflir*

ger des violences sexuelles à un mineur durant plusieurs années. Les affaires comme celles-ci montrent l'ampleur du phénomène. Elles doivent aussi faire prendre conscience aux responsables politiques, aux magistrats et aux membres du clergé que les mesures prises ne sont pas suffisantes. Les abus sexuels sur enfants sont une grave atteinte aux droits de l'Homme; lutter contre ces abus devrait être une priorité politique. Parce que c'est une réalité particulièrement douloureuse et inacceptable, les adultes préfèrent trop souvent l'ignorer. Or, les auteurs d'abus ont tendance à passer d'un enfant à un autre si on ne les arrête pas» (La Libre Belgique 06/05/2011)

Travail de enfant : ...

Le «*Syndicat des enfants et adolescents travailleurs*» de Bolivie (UNATSBO) a rédigé un projet de loi sur la reconnaissance, la promotion, la protection des droits des enfants et adolescents travailleurs. C'est une première dans l'histoire des

enfants travailleurs autant qu'en droit social et droit du travail qu'un syndicat d'enfants soit amené à rédiger un projet de loi qui part de la perspective que les enfants ont ... le droit de travailler dans la dignité (cette loi contient une liste de travaux considérés comme dangereux pour les enfants).

...droit et...

Dans leur projet, les enfants sont conscients de leurs responsabilités : ils s'obligent eux-mêmes de prendre soin de leurs outils de travail et de respecter les règles de l'entreprise. Reste qu'ils devront maintenant trouver des alliés au sein du parlement pour déposer et faire passer leur projet.

...dignité

Rappelons que si les enfants ont estimé devoir former leur propre syndicat, c'est essentiellement parce que les syndicats traditionnels ont eu une attitude protectionniste : comme les enfants ne devraient pas travailler, on ne va pas les accepter comme

membres car ce faisant, on reconnaîtrait l'existence du phénomène. Conséquence : leurs droits de travailleurs n'étaient pas défendus. (www.pronats.de).

Démantèlement du...

Le Parlement flamand évalue le fonctionnement du Kinderrechtcommissariaat (KRC - le «Délégué général aux droits de l'enfant» flamand) et des autres institutions qui sont directement rattachées au Parlement. Avec une velléité de démanteler l'institution ? C'est en tous cas ce que dénoncent deux parlementaires du SP.A et de Groen! qui ont quitté la commission qui en discute. Les coups de buttoir proviendraient de la N.V.A qui prendrait ombrage de certaines positions du KRC ? Ça prouve qu'il vise juste.

...«kinderrechtencommissariaat» ?

Ce serait bien sûr un message extrêmement négatif, signe que ce parti est liberticide. Mais c'est aussi un signe très négatif à l'encontre des organisations indépendantes de contrôle des droits de l'Homme en général. Récemment, la France a supprimé le poste de «défenseur des enfants», pour l'intégrer dans une grande structure de défense des libertés ce qui revient à lui couper les ailes et diminuer sa visibilité.

Ceci alors que le Comité des droits de l'enfant, insiste pour que chaque pays se dote d'un système d'ombudsman pour enfants.

Meertalige onderwijsprojecten geschrap

Autre signe inquiétant en provenance de Flandre, mais cette fois-ci du fait du Ministre socialiste de l'enseignement, ex-

Commissaire général aux réfugiés, ex-cabinetard socialiste attaché à différents Ministres de l'Intérieur, j'ai nommé Pascal Smet.

Il entend mettre fin à l'enseignement multilingue développé à titre expérimental dans six écoles de Bruxelles qui donnaient un enseignement en néerlandais et italien, espagnol ou turc. Son administration aurait procédé à une évaluation qui se serait avérée négative (mais les associations flamandes qui ont tenté d'en prendre connaissance en sont pour leurs frais) alors que des experts universitaires de la KUL, VUB et RUG ont plaidé pour le maintien de cette initiative. Le Foyer, association bruxelloise très active en matière de soutien aux immigrés, plaide quant à lui pour l'élargissement de l'expérience à l'arabe, voire le russe ou encore les langues de la majorité des nouveaux migrants.

Crise et...

Dans son rapport, «Assurer le bien-être des familles», publié le 27 avril, l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) établit un panorama comparatif des politiques familiales de ses 35 pays membres qui indique notamment qu'aujourd'hui, malgré des politiques familiales et des dépenses publiques très variables entre les pays membres de l'OCDE, ceux-ci consacrent en moyenne 2,4% de leur PIB pour aider les familles via des prestations financières ou en nature diverses (primes de naissance, de congés parentaux, d'avantages fiscaux, crèches, protection des enfants,...).

...politique familiales

De manière générale, les pouvoirs publics doivent s'assurer, que malgré la crise, les

Les bésicles de JiJi

Tailler la prézone

On lit dans le *Moniteur* du 7 avril que la ville de Namur a introduit devant le Conseil d'État une requête en annulation de l'arrêté royal du 16 janvier 2011 «portant l'octroi aux communes concluant avec l'État une convention prézone opérationnelle de subsides pour les frais de personnel, d'infrastructure, de matériel et d'équipement et de coordination». Comme on la comprend.

Ressaisissons-nous

Le *Journal du droit des jeunes* (non ? si !) n° 303, p. 35, a reproduit un dialogue entendu au parlement de la Communauté française, entre la députée Malika Sonnet et la ministre de la Jeunesse, Évelyne Huytebroeck, au sujet des «mineurs dessais du centre de Saint-Hubert». Je ne sais toujours pas ce qui avait pu se passer au milieu de cette localité ardennaise, ni qui avait confié l'affaire à des ados, et encore moins pourquoi elle leur a été retirée. J'en demeure tout saisi.

Petite laine

Au sujet du règlement de «l'affaire Laurent», *Le Soir* du 14 avril cite Catherine Fonck, la chef de groupe CDH à la Chambre : «Je ne suis pas prête à détricoter la monarchie». L'ex-ministre est ainsi allée un cliché trop loin, car le *Robert* rappelle que sous la Révolution française, on surnommait «tricoteuses» (et non «détricoteuses») les femmes qui s'occupaient ainsi en assistant aux travaux de la Convention (le nouveau pouvoir antimonarchiste)...

Les bras grands ouverts

Selon *Le Soir* du 18 avril, il y avait au Congo «un autre Belge autour du Prince» (Laurent, toujours). Tâche immense vu le gabarit de l'altesse ? Mais nous voici devenus une race de géants puisque chaque jour, l'un(e) ou l'autre homme/femme politique déclare : «Je suis prêt(e) à m'asseoir autour de la table».

À dada sur son bidet

Et encore à propos de clichés surexposés, Vincent De Wolf, député MR au parlement bruxellois, a-t-il vraiment déclaré au *Soir* (19 avril) que «les personnes à mobilité réduite sont un de ses chevaux de bataille» ?

Plein pot

Quant à Paul Furlan, ministre wallon PS des pouvoirs locaux, il publie (*Moniteur* du 27 avril) une circulaire du 2 février 2011 «relative à la montée en puissance des communes dans les intercommunales mixtes gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité». Une injection d'énergie à un an des élections communales, et tant pis pour la lutte contre les particules (*J.D.J.*, n° 304).

politiques familiales et d'aide sociale protègent les plus vulnérables car «les familles avec enfants risquent d'être pauvres davantage aujourd'hui qu'au cours des décennies précédentes» avertit le rapport.